

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 2 mars 2020

Cluster de coronavirus Cov-19 dans l'Oise Le point sur les évaluations médicales des élèves et des personnels dans les communes les plus touchées

Samedi 28 février, le ministre de la santé a annoncé le **passage en stade 2 de l'épidémie de Coronavirus** Covid-19. Les investigations menées ont permis de définir des zones plus spécialement touchées sur le territoire national. L'une d'elle concerne le **département de l'Oise**.

Dans ce contexte, **9 communes sont à ce jour concernées** par un arrêté conjoint du préfet de l'Oise et de la rectrice de l'Académie d'Amiens portant fermeture de leurs établissements scolaires et périscolaires, du lundi 2 mars au samedi 14 mars 2020 inclus. Il s'agit des écoles, collèges et lycées des communes dans lesquelles plusieurs cas de coronavirus ont été confirmés : **Crépy-en-Valois, Vaumoise, Lamorlaye, Lagny-le-Sec et Creil (incluant pour des raisons de proximité géographique les communes limitrophes de Montataire, Villers-Saint-Paul et Nogent-sur-Oise) et la Croix-Saint-Ouen**.

Ces établissements scolaires sont fermés par précaution, afin de permettre aux élèves et aux personnels de bénéficier d'une évaluation médicale gratuite, et de mener les investigations.

Au total, cette mesure concerne dans l'Oise :

- **28 000 élèves,**
- **10 lycées,**
- **11 collèges,**
- **87 écoles,**
- **2300 personnels.**

Cette opération d'envergure peut être organisée grâce au renfort apporté par la réserve sanitaire, dont une plateforme a été installée dès le 28 février à l'Agence régionale de santé.

Contacts presse :

ARS Hauts-de-France | Thomas Lhuillery | 03 62 72 86 27 | thomas.lhuillery@ars.sante.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens | Marie Bougain | 06 86 31 87 37 | marie.bougain@ac-amiens.fr

Préfecture de l'Oise | Roxane Pavot | 03 44 06 11 46 | roxane.pavot@oise.gouv.fr

L'évaluation médicale proposée aux élèves et aux personnels va se dérouler en deux étapes :

- **La première étape se déroulera par téléphone, au cours d'un entretien** où chaque élève et/ou parent et chaque personnel s'entretiendra avec un **professionnel de santé** de la réserve sanitaire. Ce professionnel lui posera plusieurs questions qui permettront de savoir si l'élève ou le personnel a, ou a eu dernièrement, des symptômes du coronavirus, ou s'il a pu être en contact avec une personne directement concernée par cette maladie. **Cet entretien a pour objectif d'évaluer la nécessité d'une consultation médicale.**
- Ces consultations médicales seront réalisées dans des lieux d'accueil au sein d'établissements scolaires, par des équipes de médecins et infirmiers de la réserve sanitaire. **Les personnes identifiées pendant l'entretien téléphonique, sur critère médical, seront invitées à se rendre dans l'un de ces lieux.**

Chaque parent et chaque personnel va être informé individuellement du dispositif qui lui est proposé et du mode opératoire, en particulier du numéro de téléphone à contacter pour réaliser l'évaluation médicale. Dans les bureaux de chaque circonscription (Creil, Crépy-en-Valois, Nogent-sur-Oise, Senlis, Compiègne), des infirmières de l'Education nationale seront présentes auprès des inspecteurs de circonscription pour aider à la communication aux familles et aux personnels.

Une évaluation médicale organisée à compter d'aujourd'hui au collège Jean-de-la-Fontaine de Crépy-en-Valois

Une évaluation médicale des élèves et des personnels du **collège Jean-de-la-Fontaine** avait d'ores et déjà été **décidée par la rectrice de l'académie d'Amiens et le directeur général de l'ARS le 27 février dernier, dès la confirmation d'un cas de coronavirus** chez un enseignant de l'établissement. Cette évaluation est proposée aux élèves et aux personnels qui ont été en contact avec cet enseignant alors qu'il pouvait être contagieux. Elle se déroule au sein de l'établissement du 2 au 4 mars 2020 et concerne 265 personnes, dont 185 élèves. Un test biologique de dépistage du coronavirus sera réalisé, sur critère médical, pour les personnes qui le nécessiteront. Une cellule d'écoute complète ce dispositif.

Les investigations actives menées par l'ARS et les acteurs de santé ont par ailleurs permis le diagnostic de cas de coronavirus Covid-19 au **lycée général Jean Monnet de Crépy-en-Valois**. L'identification des élèves et des personnels avec lesquels ces malades ont été en contact rapproché, alors qu'elles étaient contagieuses, a d'ores et déjà été réalisée par l'ARS Hauts-de-France et Santé Publique France dès la confirmation de ces cas. **Une évaluation médicale est en**

Contacts presse :

ARS Hauts-de-France | Thomas Lhuillery | 03 62 72 86 27 | thomas.lhuillery@ars.sante.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens | Marie Bougain | 06 86 31 87 37 | marie.bougain@ac-amiens.fr

Préfecture de l'Oise | Roxane Pavot | 03 44 06 11 46 | roxane.pavot@oise.gouv.fr

cours d'organisation et de planification. Chaque personne concernée sera individuellement informée par l'ARS.

Continuité pédagogique

Pour l'ensemble des élèves, des solutions sont apportées dès lundi afin d'assurer la continuité pédagogique :

- via le CNED, grâce à une plateforme de ressources en ligne depuis la grande section de maternelle jusqu'à la terminale (**Ma classe à la maison**)
- via le CNED, la possibilité pour les enseignants de proposer des **classes virtuelles** ;
- Via les plateformes existantes comme les Espace numériques de travail.

Dès demain, chaque famille ou élève recevra un message l'invitant à se connecter aux ressources du CNED par le biais d'un lien URL. Après avoir créé leur compte (inscription libre, gratuite et individuelle), les élèves pourront ainsi poursuivre leurs apprentissages à distance.

Ce suivi scolaire sera accompagné les enseignants et les corps d'inspection, afin d'assurer le relationnel entre l'école et ses élèves durant la période de fermeture.

Le rectorat de l'académie d'Amiens a fourni dès ce jour l'ensemble des consignes techniques relatives à la mise en place de ces dispositifs aux inspecteurs de circonscriptions et aux chefs d'établissements concernés.

Coronavirus : recommandations du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, FAQ en ligne

Le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse a mis en ligne une série de recommandations à l'égard de ses personnels, des familles et des élèves. Nous vous invitons à la consulter et à vous en faire le relai.

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-personnels-274253>

Comme pour la grippe saisonnière, les mesures barrières (tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, se laver régulièrement les mains) sont efficaces pour se protéger contre le coronavirus.

Contacts presse :

ARS Hauts-de-France | Thomas Lhuillery | 03 62 72 86 27 | thomas.lhuillery@ars.sante.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens | Marie Bougain | 06 86 31 87 37 | marie.bougain@ac-amiens.fr

Préfecture de l'Oise | Roxane Pavot | 03 44 06 11 46 | roxane.pavot@oise.gouv.fr